

de briser ce cercle vicieux de dépenses énormes et de revenus limités, qui engendre un déficit budgétaire énorme et, partant, une dette nationale accumulée absolument gigantesque. Si l'on tient au principe d'un budget équilibré dans notre économie, la seule autre possibilité est de relever les impôts. Le gouvernement l'a fait dans son nouveau budget, et j'y reviendrai plus tard.

Je tiens à rappeler aux députés et à tous les Canadiens que la capacité des Canadiens de payer des impôts a atteint sa limite. Les données que j'ai ici au sujet des dernières années, mais que je crois encore valables, montrent que les Canadiens dépensent en moyenne 43 p. 100 de leur revenu en impôts, c'est-à-dire en impôts de tous genres. Une famille canadienne moyenne dont le revenu est de \$24,000 paie environ \$10,000 d'impôt. Le pourcentage exact serait de 45.8 p. 100. La famille canadienne emploie donc près de la moitié de son revenu à payer des impôts. J'admets qu'il s'agit là d'impôts de toutes sortes, y compris les taxes provinciales et municipales. Nous nous rendons compte que nous avons atteint la limite d'imposition et, pourtant, les impôts montent et montent encore. Il s'ensuit malheureusement que nous devons nous accommoder d'un budget déficitaire qui ait ou non du sens.

Le gouvernement ne peut pas faire grand-chose à cet égard. Il doit malheureusement assumer sa part de responsabilité pour la situation actuelle, car ce sont ses mesures fiscales des dix dernières années au moins qui nous y ont menés. C'est en tenant compte de cet affreux fardeau financier pour le gouvernement et les contribuables canadiens, et en fait pour tous les Canadiens, que nous devons examiner le budget.

Je dirai tout de suite que si, comme l'ont signalé certains députés, un grand courant d'optimisme porte les Canadiens à croire que le budget en soi contribue réellement à l'économie, dans la mesure où il contient des dispositions capables d'encourager le secteur privé et d'inciter les hommes d'affaires et les industriels à investir et à lancer des entreprises de façon à créer des emplois et à stimuler l'activité industrielle, je serai le premier à me réjouir de la présence de telles mesures dans le budget. J'ajoute rapidement que ces mesures qui devraient faire renaître la confiance des entreprises et des industries en général, en somme de l'ensemble du secteur privé au Canada, sont de nature plutôt compliquées. Elles sont complexes et techniques. Seul le temps nous dira si elles auront atteint les objectifs que le ministre leur a fixés dans son exposé budgétaire. Seul le temps dira si nous avons assisté à une reprise générale des activités dans l'ensemble du pays et si nous avons eu enfin les emplois que réclament chaque province et l'ensemble du Canada.

Le ministre des Finances a affirmé que telle était la priorité de son budget, c'est-à-dire de s'attaquer au grave problème du chômage en tenant compte du fait que 1.5 million de chômeurs sont en quête d'un emploi. Il n'a pas mentionné le million de personnes qui ont cessé d'en chercher ou du million de Canadiens qui travaillent à temps partiel ou acceptent un emploi inférieur à leur niveau de compétence. Mais il a fini par admettre que c'était le grand problème de l'heure et que la création d'emplois l'avait constamment préoccupé dans la formulation de son budget.

Je voudrais examiner quelques-unes des mesures qui aux dires du ministre devraient contribuer à accroître le nombre d'emplois ainsi que quelques-uns des programmes auxquels le

budget a attribué des ressources. D'abord, je salue en passant la participation de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes et d'autres représentants des PME canadiennes. La Fédération s'est rendu compte de l'importance des PME dans la création d'emplois. Elle a rappelé que ce secteur d'activités avait perdu 700,000 emplois de janvier 1982 à janvier 1983. Nous ne pourrions parler de création réelle d'emplois que si nous rétablissions ces 700,000 emplois perdus.

Le ministre a aussi mentionné, notons-le, que ces différentes mesures budgétaires pourront créer quelque 600,000 emplois. Mais je voudrais indiquer au ministre une manière très simple de créer autant d'emplois. La Fédération canadienne des entreprises indépendantes a rappelé qu'en 1982, en dépit de la mauvaise conjoncture, environ 150,000 petites entreprises avaient été lancées à travers le Canada. Il s'agit essentiellement de projets élaborés. Ainsi, 150,000 Canadiens ont mis sur pied sous une forme ou sous une autre une entreprise commerciale en 1982. La Fédération affirme qu'avec un peu d'encouragement, le nombre de ces projets pourrait atteindre 200,000 en 1983, car des gens entreprenants sont disposés à lancer eux-mêmes leur entreprise, sans doute avec un peu d'aide financière et d'encouragement. Si chacun de ces projets pouvait aboutir, si chacun de ces projets se développait avec l'encouragement du gouvernement et que chaque entreprise donnât lieu à la création de trois emplois, ce qui serait assez facile avec l'aide financière du gouvernement, nous pourrions déjà compter sur 600,000 emplois.

• (1740)

C'est loin d'être un objectif irréaliste. Mais que fait le gouvernement? Il cherche à stimuler la création d'emplois au moyen d'un mécanisme très complexe et très compliqué lequel, je vous le garantis monsieur le Président, sera rempli de formalités administratives comme nous en avons vu depuis dix ans pour chaque programme instauré par le gouvernement du Canada. Je vais vous en donner un exemple, monsieur le Président.

En mars 1983, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) annonçait qu'il allait débloquer 25 millions de dollars pour un nouveau programme de relance de l'aide à l'emploi, le programme RELAIS, auquel participerait le ministère de la Défense nationale. Ces crédits devaient créer 3,000 emplois. Cependant, il n'a pas signalé que le ministère de la Défense nationale allait immédiatement se préparer à mettre à pied 1,027 travailleurs dont certains étaient employés par le ministère depuis plus de trois ans. Il fallait faire de la place pour les nouvelles recrues. Le gouvernement nous fait des tours de passe-passe du genre pour présenter ses programmes de création d'emplois. C'est la pure vérité. Si vous m'accompagnez à la base des Forces canadiennes de Halifax, monsieur le Président, je pourrais vous indiquer tous les emplois provisoires que le ministère de la Défense nationale a supprimés afin d'embaucher de nouveaux travailleurs. Et le gouvernement se vante de créer des emplois. C'est de l'illusionnisme. Il n'y a pas de pire mensonge ou tromperie que de prétendre qu'on va créer 3,000 emplois alors que pour ce faire, le gouvernement licencie des personnes qui avaient certes un poste provisoire mais qui travaillaient depuis un certain nombre d'années pour le ministère de la Défense nationale. On saisit bien le jeu du gouvernement. Il veut donner de l'emploi au plus grand nombre sans avoir à trop dépenser et, pour cela, il n'hésite pas à priver des